

## Elles aussi



**Elections sénatoriales : 4 sénatrices en plus, un petit pas vers la parité**

**La féminisation du Sénat passe de 35% à 36% : Elles aussi rappelle que ce mode de scrutin est inadapté à la progression de la parité au Sénat.**

38% de femmes élues en 2023 contre 33% pour les mêmes départements en 2017.

Certes, nous ne pouvons que nous réjouir que le Sénat compte 4 femmes de plus suite à ce scrutin puisqu'il s'agit d'une légère progression sur le long chemin de la parité.

Mais le scrutin proportionnel qui s'impose pour 80% des départements et 136 sièges a encore montré ses limites : puisqu'il n'a permis l'élection que de deux sénatrices supplémentaires pour ce mode de scrutin.

**La désignation des têtes de liste, des pratiques et un mode de scrutin qui freinent la progression de la parité :**

Un frein qui s'explique par deux raisons principales : pour le scrutin du 24 septembre 2023, seules 26 % des têtes de listes étaient des femmes, un chiffre qui stagne puisqu'il s'agissait de la même proportion en 2017.

D'autre part la grande majorité des circonscriptions comptent trop peu de sièges au Sénat pour que des listes paritaires aient un réel effet sur l'élection des femmes, car cela favorise la seule élection des têtes de liste au détriment des suivants sur la liste ; sans compter quelques listes dissidentes avec des hommes en tête. Là encore, en investissant trop peu de femmes têtes de liste, les partis politiques ne favorisent guère l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, tel qu'il est défini dans la Constitution.

Pour ce qui est des 34 sièges élus au scrutin majoritaire, on compte également deux sénatrices supplémentaires. Avec 34% de candidates en lice, on note un réel progrès par rapport à 2017 (25%). Parmi elles, 14 ont été élues, ce qui est un très bon score pour un mode de scrutin qui s'est souvent avéré défavorable aux femmes. Ce qui démontre qu'il y a de moins en moins de freins à faire élire une femme sur son nom quand elle est candidate.

Si nous saluons l'arrivée de quatre élues supplémentaires au Sénat suite au scrutin de dimanche, nous tenons à rappeler notre recommandation pour les élections sénatoriales, telle qu'écrite dans le manifeste d'Elles aussi : **instituer un scrutin de liste paritaire dans de larges circonscriptions.**

Contact : les co-présidentes : Reine Lepinay 06 14 21 71 67, Danièle Bouchoule 06 81 74 62 59